



Recel successoral sur comptes bancaire

Par **cambani**, le **19/06/2015** à **10:11**

bonjour maître

ai-je un recours pour recel successoral (liquidités)après avoir signé la succession .

si oui , y a t'il un délai pour ce recours?

merci de votre réponse

Par **Djam93**, le **26/08/2015** à **21:37**

Bonsoir MAitre,

M'a mere vient de décéder mon frère qui avait une procuration sur ses comptes les a vidé pendant son hospitalisation elle est resté 3mois en réanimation.

Il a donné de l'argent à mes frères et sœurs mais pas a moi ni aux enfants de ma sœurs décédés. Il a remis un chèque sur le compte de ma mere car il était à son nom et a zfait un chèque directement à sa femme. Quels sont mes droits et comment puis je les faire respecter. Le recel successoral est fondé dans ce cas?

Merci pour votre reponse